



Comment avoir la Nationalite francaise

Par **lamouna**, le **12/06/2013** à **16:07**

bonjour

pour vous dire ma mère aussi a une carte d'identité française délivrée le 10-01-1962 et je voudrais savoir si par ce point elle pourra avoir sa nationalité française ou renouveler sa carte tout en sachant qu'elle habite toujours à Oran et à la même adresse figurante sur la carte
merci

Par **citoyenalpha**, le **13/06/2013** à **10:57**

Bonjour

lors de l'indépendance de l'Algérie les algériens devaient faire une déclaration pour conserver la nationalité.

A défaut d'avoir effectué cette déclaration ils ont perdu la nationalité française pour prendre la nationalité algérienne.

La question à se poser est donc : votre mère a-t-elle effectué cette déclaration ?

Restant à votre disposition.